

Rapport public Parcoursup session 2024

Lycée des Métiers - Hôtelier et de Tourisme - BTS - Services - Tourisme

Les données de la formation

Les tableaux suivants permettent de suivre l'évolution du nombre de candidats, par formation et par groupe, depuis ceux qui confirment le vœu jusqu'à ceux qui acceptent la proposition correspondante. Ces tableaux sont déclinés selon plusieurs éléments.

Les données de la formation correspondent aux données de la phase principale, calculées au 11 juillet 2024.

Elles ne prennent pas en compte les données de la phase de gestion des démissions.

Lycée des Métiers - Hôtelier et de Tourisme - BTS - Services - Tourisme (7787)

Rappel des taux appliqués pour cette formation

Taux minimum de candidats boursiers fixé par le recteur : 22%

Taux minimum de bacheliers professionnels fixé par le recteur : 41%

Synthèse des candidatures, classements et admissions

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Nombre de places proposées	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats qui ont accepté la proposition
Lycée des Métiers - Hôtelier et de Tourisme - BTS - Services - Tourisme (7787)	Jury par défaut	Autres candidats	7	425	318	67	8
		Bacheliers professionnels toutes séries	15	179	99	69	15
		Bacheliers technologiques toutes séries	14	294	207	168	16

Suivi des candidats par sexe

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Sexe	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
							Nombre	Pourcentage
Lycée des Métiers - Hôtelier et de Tourisme - BTS - Services - Tourisme (7787)	Jury par défaut	Autres candidats	Féminin	367	280	60	7	87,5 %
			Masculin	58	38	7	1	12,5 %
			Total	425	318	67	8	100 %
		Bacheliers professionnels toutes séries	Féminin	149	88	61	15	100 %
			Masculin	30	11	8	0	0 %
			Total	179	99	69	15	100 %
		Bacheliers technologiques toutes séries	Féminin	253	185	150	15	93,8 %
			Masculin	41	22	18	1	6,3 %
			Total	294	207	168	16	100 %

Suivi des candidats par type de baccalauréat

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Type de bac	Mention au bac	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
								Nombre	Pourcentage
Lycée des Métiers - Hôtelier et de Tourisme - BTS - Services - Tourisme (7787)	Jury par défaut	Autres candidats	Baccalauréat Général	Échec au bac	4	0	0	0	0 %
				Sans mention	175	109	9	3	37,5 %
				AB	169	152	25	4	50 %
				B	55	45	22	0	0 %
				TB	12	11	10	1	12,5 %
				Total	415	317	66	8	100 %
				Diplômes étrangers équivalents au bac	Sans mention	7	1	1	0
		AB	2	0	0	0			
		B	1	0	0	0			
		Total	10	1	1	0			
		Bacheliers professionnels toutes séries	Baccalauréat Professionnel	Échec au bac	9	0	0	0	0 %
				Sans mention	47	14	5	1	6,7 %

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Type de bac	Mention au bac	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition			
								Nombre	Pourcentage		
				AB	72	43	28	9	60 %		
				B	41	33	28	4	26,7 %		
				TB	10	9	8	1	6,7 %		
				Total	179	99	69	15	100 %		
		Bacheliers technologiques toutes séries	Baccalauréat Technologique			Échec au bac	3	1	1	0	0 %
						Sans mention	155	85	63	6	37,5 %
						AB	99	85	68	9	56,3 %
						B	33	32	32	1	6,3 %
						TB	4	4	4	0	0 %
						Total	294	207	168	16	100 %

Suivi des candidats par profil

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Profil	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
							Nombre	Pourcentage
Lycée des Métiers - Hôtelier et de Tourisme - BTS - Services - Tourisme (7787)	Jury par défaut	Autres candidats	En terminale	293	235	56	6	75 %
			En réorientation	68	48	6	1	12,5 %
			Non scolarisés	51	27	2	0	0 %
			Scolarité étrangère	9	4	1	0	0 %
			Autres	4	4	2	1	12,5 %
			Total	425	318	67	8	100 %
		Bacheliers professionnels toutes séries	En terminale	161	93	64	13	86,7 %
			En réorientation	6	0	0	0	0 %
			Non scolarisés	10	4	4	2	13,3 %
			Autres	2	2	1	0	0 %
			Total	179	99	69	15	100 %
		Bacheliers technologiques toutes séries	En terminale	262	188	151	14	87,5 %
			En réorientation	14	8	7	1	6,3 %
			Non scolarisés	18	11	10	1	6,3 %
			Total	294	207	168	16	100 %

Suivi des candidats par choix d'enseignements de spécialité en série générale et technologique, ou par spécialité en série professionnelle

Les données de ces tableaux ont été calculées en prenant en compte tous les candidats qui ont suivi une scolarité française en terminale générale, technologique ou professionnelle depuis l'année scolaire 2020-2021.

Formation d'affectation	Jury	Type de bac	EDS 1 & EDS 2 / Spécialité	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats qui ont accepté la proposition
Lycée des Métiers - Hôtelier et de Tourisme - BTS - Services - Tourisme (7787)	Jury par défaut	Baccalauréat Général	Sciences Economiques et Sociales Spécialité & Langues, littératures et cultures étrangères et régionales	77	66	14	1
			Histoire- Géographie, Géopolitique et Sciences politiques & Langues, littératures et cultures étrangères et régionales	70	56	12	2

Formation d'affectation	Jury	Type de bac	EDS 1 & EDS 2 / Spécialité	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats qui ont accepté la proposition
			Sciences Economiques et Sociales Spécialité & Histoire-Géographie, Géopolitique et Sciences politiques	60	47	12	2
			Autres doublettes	192	141	28	3
		Baccalauréat Technologique	Msgn/ Mercatique & Droit et Economie	96	68	58	5
			Msgn/ Ressources humaines et communication & Droit et Economie	68	49	42	5
			Economie et gestion hôtelière & Sciences et Technologies culinaires et services-ESAE	44	37	25	1
			Autres doublettes	79	53	42	5
		Baccalauréat Professionnel	Métiers de l'accueil	38	25	17	5
			Autres spécialités	136	70	51	9

À noter : Les doublettes d'enseignements de spécialité, relatives à la série générale ou technologique, ou les spécialités de la série professionnelle affichées sont présentées dans l'ordre décroissant de représentativité (calculée sur la base des candidats qui ont confirmé le vœu).

Répartition des candidats de la série générale, à différentes étapes de la procédure, en fonction de leurs doublettes d'enseignements de spécialité						
Formation d'affectation	Jury	Doublette EDS Significatives	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats qui ont accepté la proposition
Lycée des Métiers - Hôtelier et de Tourisme - BTS - Services - Tourisme (7787)	Jury par défaut	Sciences Economiques et Sociales Spécialité & Langues, littératures et cultures étrangères et régionales	19,3 %	21,3 %	21,2 %	12,5 %
		Histoire-Géographie, Géopolitique et Sciences politiques & Langues, littératures et cultures étrangères et régionales	17,5 %	18,1 %	18,2 %	25 %
		Sciences Economiques et Sociales Spécialité & Histoire-Géographie, Géopolitique et Sciences politiques	15 %	15,2 %	18,2 %	25 %
		Autres doublettes	48,1 %	45,5 %	42,4 %	37,5 %
		Total	100 %	100 %	100 %	100 %

À noter : Les doublettes d'enseignements de spécialité, relatives à la série générale ou technologique, ou les spécialités de la série professionnelle affichées sont présentées dans l'ordre décroissant de représentativité (calculée sur la base des candidats qui ont confirmé le vœu).

Répartition des candidats de la série technologique, à différentes étapes de la procédure, en fonction de leurs doublettes d'enseignements de spécialité						
Formation d'affectation	Jury	Doublette EDS Significatives	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats qui ont accepté la proposition
Lycée des Métiers - Hôtelier et de Tourisme - BTS - Services - Tourisme (7787)	Jury par défaut	Msgn/ Mercatique & Droit et Economie	33,4 %	32,9 %	34,7 %	31,3 %
		Msgn/ Ressources humaines et communication & Droit et Economie	23,7 %	23,7 %	25,1 %	31,3 %
		Economie et gestion hôtelière & Sciences et Technologies culinaires et services-ESAE	15,3 %	17,9 %	15 %	6,3 %
		Autres doublettes	27,5 %	25,6 %	25,1 %	31,3 %
		Total	100 %	100 %	100 %	100 %

À noter : Les doublettes d'enseignements de spécialité, relatives à la série générale ou technologique, ou les spécialités de la série professionnelle affichées sont présentées dans l'ordre décroissant de représentativité (calculée sur la base des candidats qui ont confirmé le vœu).

Répartition des candidats de la série professionnelle, à différentes étapes de la procédure, en fonction de leur spécialité

Formation d'affectation	Jury	Spécialité significative	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats qui ont accepté la proposition
Lycée des Métiers - Hôtelier et de Tourisme - BTS - Services - Tourisme (7787)	Jury par défaut	Métiers de l'accueil	21,8 %	26,3 %	25 %	35,7 %
		Autres spécialités	78,2 %	73,7 %	75 %	64,3 %
		Total	100 %	100 %	100 %	100 %

À noter : Les doublettes d'enseignements de spécialité, relatives à la série générale ou technologique, ou les spécialités de la série professionnelle affichées sont présentées dans l'ordre décroissant de représentativité (calculée sur la base des candidats qui ont confirmé le vœu).

Les critères utilisés en 2024

Champs d'évaluation	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Éléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
Résultats académiques	Langues vivantes	Notes écrites et orales de 2 LV anglais et espagnol : bulletins	Très important
	Français	Notes écrites et orales du français du bac	Très important
	Moyenne générale	Bulletins 1ère et Tle	Très important
Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire	Aucun critère défini pour ce champ d'évaluation		
Savoir-être	Implication et assiduité	Appréciations et fiche Avenir	Très important
	Autonomie	Fiche Avenir	Très important
Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet	Motivation	Lettre de motivation et fiche Avenir	Essentiel
Engagements, activités et centres d'intérêt, réalisations péri ou extra-scolaires	Engagement associatif, culturel, citoyen et sportif.	Fiche avenir et rubrique "mes activités et centres d'intérêt"	Très important

Prise en compte des enseignements de spécialité (EDS) dans l'examen des vœux

Comment prenez-vous en compte les enseignements de spécialité dans votre examen des candidatures ?

Ils ne sont pas pris en compte.

Les modalités d'examen des vœux

Les modalités d'examen des vœux

Une commission d'examen des vœux se réunit une première fois pour créer la grille d'évaluation des dossiers. Elle se retrouve ensuite pour évaluer tous les dossiers et effectuer le classement retenu après harmonisation.

Avez-vous eu recours à un traitement algorithmique ?

Un traitement algorithmique permettant essentiellement, à partir des données quantitatives et qualitatives figurant dans les dossiers, de calculer les moyennes des notes récupérées ou attribuées aux candidats, a été mis en œuvre par la commission d'examen des vœux afin de l'aider dans ses travaux, et non se substituer à elle.

Ce traitement automatisé, dont le paramétrage a été effectué par la commission d'examen des vœux en fonction des critères que ses membres ont définis, a été utilisé pour effectuer une première analyse des candidatures et un pré-classement de ces dernières.

La commission d'examen des vœux s'est en partie fondée sur ces éléments pour apprécier les mérites des candidatures.

Nos conseils aux candidats pour la prochaine session

Nos conseils aux candidats pour la prochaine session

Conseils :

- se mobiliser pour obtenir de bonnes appréciations
- choisir une formation en adéquation avec ses points forts

Signature :

Laurence CERESUELA,

Chef d'établissement de l'établissement Lycée des
Métiers - Hôtelier et de Tourisme